



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ministres et secrétaires d'État

Question au Gouvernement n° 2958

Texte de la question

TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, le 17 décembre dernier, un jeune vendeur ambulant qui protestait contre la saisie de sa marchandise par la police s'immolait à Sidi Bouzid en Tunisie.

Les 19 et 20 décembre débutait le mouvement social contre le chômage et la vie chère, donnant naissance à de violents affrontements avec les forces de l'ordre, à des vagues d'arrestations, puis les jours suivants à plusieurs morts.

Quelques jours plus tard, c'est donc en toute connaissance de cette situation que Mme la ministre des affaires étrangères décide de maintenir ses vacances en Tunisie. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

La légèreté, c'est de partir en Tunisie pendant que des émeutes sociales se produisent alors que l'on est ministre des affaires étrangères.

L'erreur, pour un ministre de la République, c'est de prendre l'avion d'un homme d'affaires, ami de M. Ben Ali, pour son confort, et ainsi survoler les villes en révolte. Mais peut-être cette pratique de l'avion et du jet privé est-elle généralisée dans ce gouvernement !

L'incompréhension, c'est de voir que durant toute cette période la diplomatie française est restée sans voix.

La faute, c'est de proposer au retour de ce voyage et après plusieurs dizaines de nouveaux morts, ici, le 12 janvier, le concours des forces de l'ordre françaises pour mater les manifestants.

Monsieur le Premier ministre, comme le disait tout à l'heure Jean-Marc Ayrault, c'est la République qui est touchée par cette chronologie qui mixe erreurs d'appréciation politiques et personnelles, approximations et mensonges. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

C'est la parole de la France qui a perdu aujourd'hui toute crédibilité. (" C'est vous qui n'êtes pas crédible ! " sur plusieurs bancs du groupe UMP.) Face à cela, vous et le Président de la République devez agir. Demander aujourd'hui à Mme la ministre des affaires étrangères de démissionner n'a rien de personnel ; c'est le premier acte nécessaire pour faire à nouveau respecter la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur Le Roux, les mensonges, les insinuations malveillantes (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), les contrevérités ne sont pas dignes du débat politique français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Je suis honnête et soucieuse d'éthique, toute ma vie politique en témoigne. Et c'est d'ailleurs par honnêteté et par éthique que j'ai voulu répondre à vos questions, à toutes celles qui m'ont été posées par des journalistes, et même à des questions qui ne m'étaient pas posées.

C'est par honnêteté et par éthique que j'ai admis que passer mes vacances en Tunisie, entre Noël et le 1er de l'An, et accompagner un ami dans son avion constituait, *a posteriori*, une maladresse au regard des événements qui se sont déroulés depuis.

M. Michel Lefait. C'est une faute !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Mais je rappelle que pas un sou d'argent public, français ou tunisien,

n'a été engagé. Je rappelle que ce voyage n'a en rien influencé mes positions, que le crédit de la France n'est en rien entamé. En témoignent la présence et les propos du ministre des affaires étrangères tunisien qui nous a réservé sa première visite.

Alors maintenant, monsieur Le Roux, la polémique ça suffit ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) J'ai répondu avec franchise et honnêteté à tout ; je ne répondrai plus à rien ! (*Protestations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Mais aurez-vous, vous, mesdames, messieurs, l'honnêteté de répondre aux questions que se posent les Français ?

Si M. Ben Ali était infréquentable, pourquoi avez-vous attendu son départ, et même trois jours après, pour l'exclure de l'Internationale socialiste ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Si M. Ben Ali et ses amis étaient infréquentables, pourquoi avez-vous invité, mi-novembre, deux membres de son parti à Paris, au conseil de l'Internationale ? (*Mêmes mouvements.*)

Et si vous êtes si attachés à la démocratie, pourquoi n'excluez-vous pas M. Gbagbo et son parti alors que M. Gbagbo bafoue la démocratie et refuse d'entendre son peuple ? (*Mmes et MM. les députés du groupe UMP se lèvent et applaudissent vivement. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2958

Rubrique : État

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2011